



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE LA VILLE ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

الوكالة الوطنية للتحسين والتنمية للسكن
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT

AADL Sidi Achour, w1 –Annaba-
La Direction Régionale d'Annaba
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DES 185.000/2025 LOCATION-VENTE AADL 03

AVIS D'INFRUCTUOSITE

DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°15/DR05/AADL/2026

En application des dispositions de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et notamment à l'articles 40 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » d'Annaba, déclare l'infructuosité de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°15/DR05/AADL/2026 pour :

La Réalisation Des 1250 Logements Location-Vente En TCE Avec Locaux A Usage Commercial Et Professionnel Et Conciergerie Y Compris Les Travaux De Viabilisation « Réseaux Tertiaires » Sis A Commune De Guelma, Wilaya De Guelma AADL 03 Tranche 185 000 Logements 2025 Zone 02

L'infructuosité est déclarée pour la raison suivante :

- Aucun cahier des charges n'a été retiré.